


République Française			COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire			Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon			
OBJET :	Arrêté de voirie SUEZ EAU FRANCE – Création d'un branchement d'eau potable avec Terrassement, Route des Teppes à SOLUTRE-POUILLY.		

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 29 Janvier 2024 par SUEZ EAU FRANCE ORDONNANCEMENT, chemin des Luminaires, 71850 CHARNAY LES MACON, représentée par M. Laurent KOEHL pour des travaux de création d'un branchement d'eau potable avec terrassement, Route des Teppes à SOLUTRE-POUILLY,

- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 6 Mars 2024 pour une durée de 15 jours calendaires.

ARTICLE 2 : Circulation.

La Route des Teppes sera barrée à la circulation (pendant une journée dans la période des travaux).

ARTICLE 3 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur la zone des travaux.

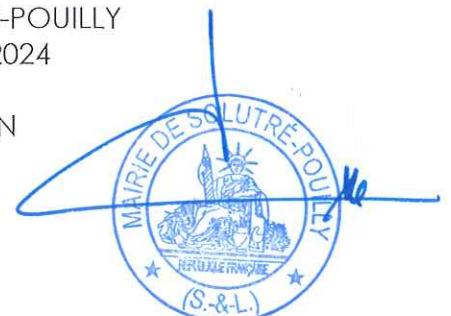
ARTICLE 4 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 5 : Sécurité et signalisation de chantier

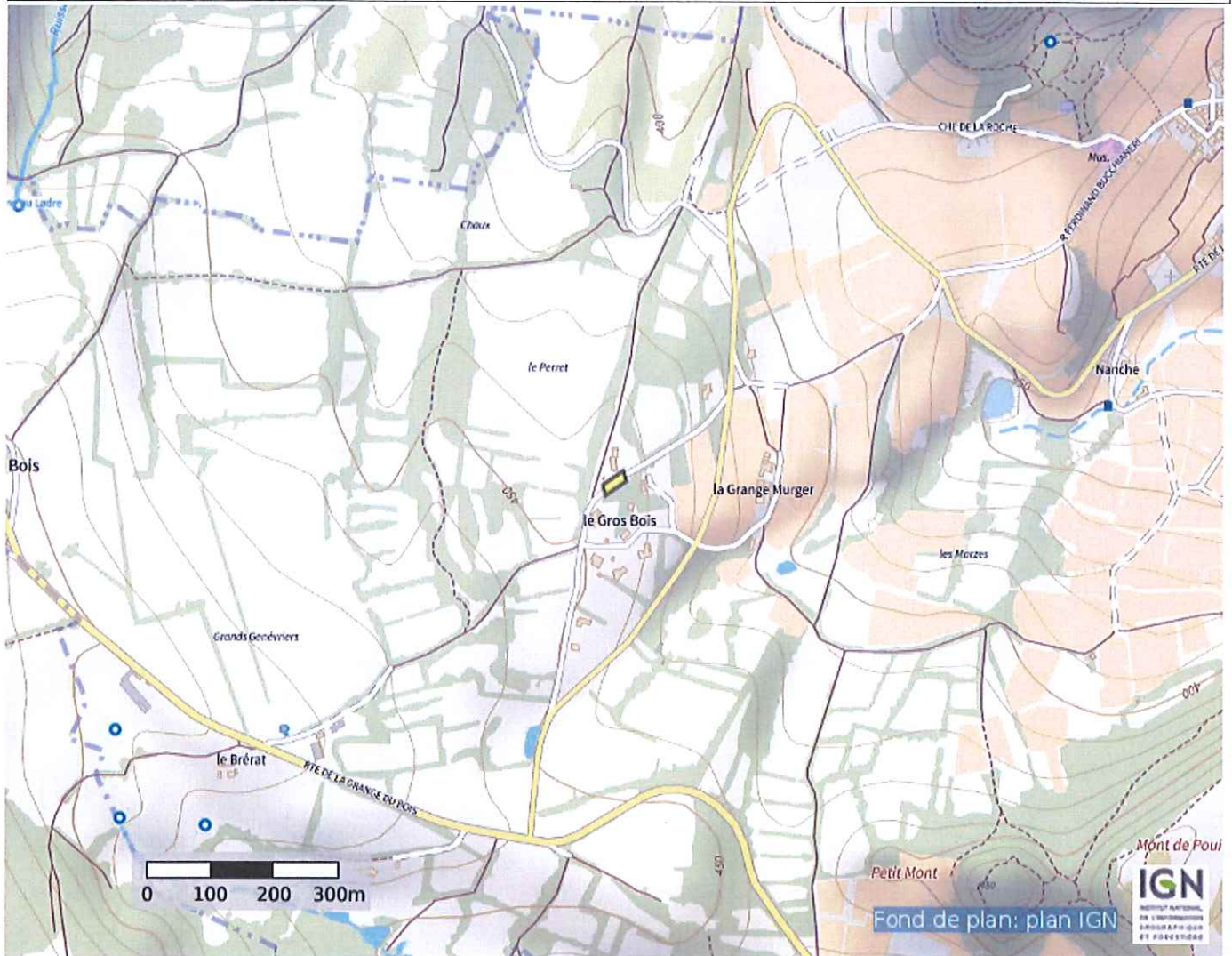
Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY
Le 29 Janvier 2024
Le Maire,
Alban VOSSION



Plan de situation

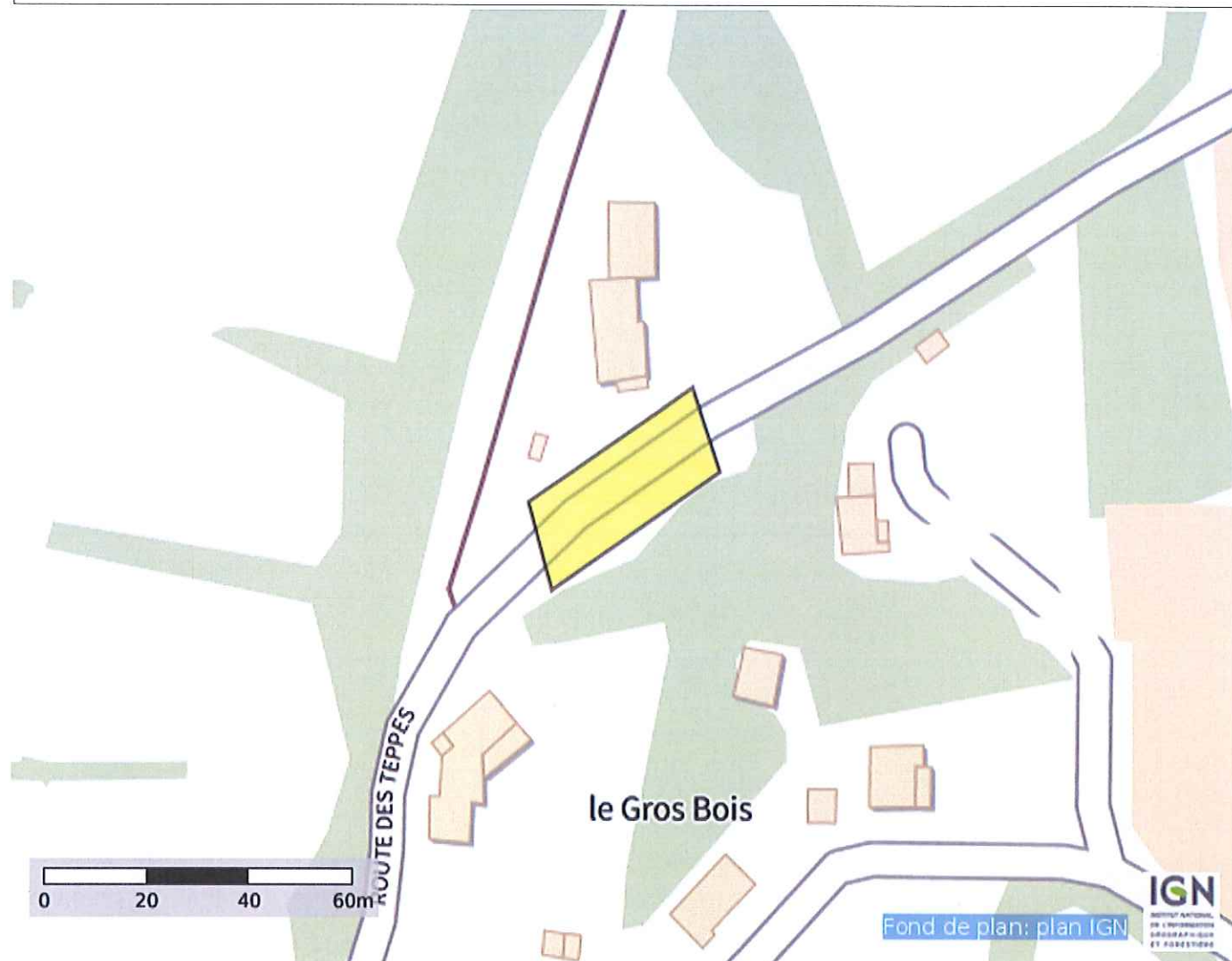
Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024012901035P



(PlanSituation_Protys_v1.01)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024012901035P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

831702.5531112183

6578312.710897697

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

4,71040138509125 46,29224748910795
4,71046173479408 46,29209922063572
4,71088753547520 46,29229845630260
4,71081712748855 46,29243977418511
4,71040138509125 46,29224748910795

(PlanDetail_Protys_v1.01)